



Stéphane CHIARELLI

Co-secrétaire départemental FSU-SNUipp 22

Sabrina MANUEL

Secrétaire départementale FSU-SNUipp 29

Emmanuelle MARAY

Secrétaire départementale FSU-SNUipp 35

Ewen SALIOU

Co-Secrétaire départemental FSU-SNUipp 56

Monsieur le Recteur,
96 rue d'Antrain
CS 10503
35705 RENNES CEDEX 7

Lorient, le 15 juin 2024

Objet : Demande de recrutement des listes complémentaires

Monsieur le Recteur,

Après une nouvelle année scolaire où les difficultés liées aux moyens de remplacement ont été prégnantes, nous nous permettons de vous interpeller sur le recrutement des candidat-es au CRPE inscrit-es sur liste complémentaire.

En 2023 comme en 2022, la liste complémentaire a entièrement été recrutée pour faire face aux vacances d'emplois. Nous nous en étions félicités pour le fonctionnement du service public d'éducation.

Et face aux besoins des 4 départements de notre académie, se sont rajoutées des autorisations de recrutement de contractuel-les.

Pour la FSU-SNUipp, cette année encore, les candidat-es sur les listes complémentaires doivent être recruté-es en priorité et affecté-es dans les départements au regard strict de leur rang au concours et des vœux formulés.

Aussi, comme en 2023, nous vous demandons donc de faire un inventaire des besoins de chaque département et d'y répondre par le recrutement sur la liste complémentaire. Une fois ces besoins estimés, nous vous demandons de réunir un nouveau jury académique pour allonger cette liste autant que nécessaire.

Les équipes ont besoin de pouvoir anticiper l'organisation de l'école afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. Il est donc important que le recrutement soit prononcé au plus tôt.

En effet, il serait incompréhensible que les écoles, les élèves et les collègues soient à nouveau mis-es en difficulté par un manque de professeurs des écoles, alors que des possibilités concrètes et immédiates de recrutement existent.

Soyez assuré, Monsieur le recteur d'académie, de notre attachement au service public d'éducation.

Ewen SALIOU
Pour la coordination académique
des quatre sections départementales FSU-SNUipp